

Image not found or type unknown



es ce que j'ai droit au jour parentle

Par **venier**, le **02/09/2012** à **20:10**

bonjour je voudrai vous demande si j'ai le droit au jour pour la naissances du petites est si je reconnais mon enfant on niveau parent si les document sont directement par l'hopital ou j'ai le droit de le faire a la mairie dans l'attente d'une reponse